



HAL
open science

Quelle éducation pour les enfants membres de minorités spirituelles qualifiées de “ sectes ” ? Un bref état des recherches francophones

Nicolas Walzer

► To cite this version:

Nicolas Walzer. Quelle éducation pour les enfants membres de minorités spirituelles qualifiées de “ sectes ” ? Un bref état des recherches francophones. *Alizés : Revue angliciste de La Réunion*, 2017, Expériences et représentations de la maternité : comprendre pour prévenir les violences intrafamiliales, 41, pp.71-82. hal-02339416

HAL Id: hal-02339416

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02339416v1>

Submitted on 30 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Quelle éducation pour les enfants membres de minorités
spirituelles qualifiées de « sectes » ?
Un bref état des recherches francophones**

UN PRÉAMBULE ESSENTIEL : LA DÉFINITION DU TERME « SECTE »

Le principal problème lorsqu'on parle de « sectes » est le traitement qu'en font certains journalistes « pressés ». Ces derniers faussent parfois le jugement impartial que toute affaire mérite. Ils sont souvent à la recherche de « secrets d'Etat » (notamment dans l'affaire du Temple Solaire). Or disons-le d'emblée, les sociologues n'ont que faire des secrets d'Etat, il y en a toujours eu et il y en aura toujours. En sciences sociales, on agit bien différemment, ce qui entraîne un fossé entre journalistes et sociologues. Les uns voyant parfois dans le recul et la complexité qu'exposent les autres un aveu de soutien masqué aux groupes « sectaires » incriminés. En retour, les sociologues pointent du doigt le manque de connaissance des affaires traitées par certains journalistes (dont la vocation n'est pas d'être des « spécialistes » d'un groupe en particulier). Dans tous les cas, ces acteurs du débat ont chacun besoin l'un de l'autre.

Outre les médias, la posture du sociologue n'est décidément pas simple puisqu'il a aussi à composer avec les conclusions militantes de la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires (Miviludes) ou de l'Union des Associations de Défense de la Famille et de l'Individu (UNADFI) qui sont bien plus écoutées que les siennes.

Sur le terrain, le sociologue observe que les amalgames médiatiques ont brouillé le sens commun. Des termes historiques et plurimillénaires comme « secte », « gourou » sont rarement définis et l'opinion oublie qu'ils étaient, il y a à peine vingt ans, considérés comme des mots synonymes de « sagesse » ou de « spiritualité asiatique ». La sociologue anglaise Eileen Barker, qui remet en question la politique française à l'égard des « sectes », indiquait un exemple éloquent. On trouve souvent dans les titres de journaux : « Un adepte de telle secte s'est suicidé » mais

jamais « Un catholique (un juif, un protestant) s'est suicidé »¹. Il y a en effet deux poids deux mesures dans la question sectaire. Or, suivant la neutralité axiologique imposée à tout scientifique, lorsqu'il n'y a pas de problème, par respect pour un groupe il faudrait parler de minorité religieuse/spirituelle et non de secte.

Car les mots ont un pouvoir, celui de stigmatiser. Nombre de groupements ont subi de graves discriminations à cause de l'étiquette « secte » que certains journalistes leur ont accolée. Par conséquent, toute enquête sur les sectes demande d'emblée une phase définitionnelle très rigoureuse pour ne pas tomber dans les amalgames. Ce qui ne veut pas dire que le sociologue ne doit pas relever les troubles avérés à l'ordre public lorsqu'il en est témoin. En effet, il reste avant tout un citoyen.

La sociologie des religions mobilise quatre critères principaux pour déterminer s'il y a emprise sectaire sur un groupe :

1. La mise sous tutelle d'un groupe par un leader charismatique.
2. La recomposition des liens familiaux : c'est le caractère liberticide du mouvement qui va progressivement faire en sorte que l'adepte coupe les ponts avec sa famille.
3. La captation d'argent : palpation des revenus des membres du groupe.
4. Un langage métaphorique omniprésent : invention par le leader d'une série de néologismes destinés à rompre encore plus le lien avec la normalité, avec l'extérieur. Après la rupture physique, l'autarcie, vient la rupture psychologique : nous sommes les « élus » donc nous avons un langage spécifique pour le signifier.

Deux citations lumineuses. La première de Confucius qui disait : « Lorsque les mots perdent leur sens, les gens perdent leur liberté ». La seconde attribuée au ministre de la propagande du Troisième Reich, Joseph Goebbels : « À force de répétitions et à l'aide d'une bonne connaissance du psychisme des personnes concernées, il devrait être tout à fait possible de prouver qu'un carré est en fait un cercle. Car après tout, que sont "cercle" et "carré" ? De simples mots. Et les mots peuvent être

¹ Intervention d'Eileen Barker lors du colloque du CICNS, *Sectes : fléau social ou bouc émissaire ?*, le 30 septembre 2007 à Paris.
http://lib.ohchr.org/HRBodies/UPR/Documents/Session2/FR/CICNS_FRA_UPR_S2_2008anx_ActesducolloquorganiseaParisauquelontparticipedessociologuesetdesjuristesetdeshistoriensderenom.pdf

façonnés jusqu'à rendre méconnaissables les idées qu'ils véhiculent ». On sait bien que d'une manière générale, le chercheur en sciences sociales doit toujours négocier avec les mots et leurs mirages. Lors de nos cours, nous illustrons souvent ce point ainsi : si le mathématicien doit être précis avec les chiffres, le sociologue doit être précis avec les mots. Ces critères (hormis le deuxième que nous trouvons plus opératoire), sont inspirés du petit ouvrage de référence¹ de Nathalie Luca : *Les sectes* (2004).

Une autre dichotomie est également éclairante, celle établie par Nathalie Luca et Frédéric Lenoir dans *Sectes, mensonges et idéaux* (1998). Elle différencie les groupes intramondains des groupes extramondains :

1. Les groupes intramondains veulent changer la société et pour cela tentent de s'y insérer. Leurs dérives ressemblent à celles des extrémistes politiques. On peut prendre l'exemple de la secte Moon, de la Scientologie, de la secte japonaise Soka Gakkai ou du mouvement Raëlien.
2. A l'inverse, les groupes extramondains fuient la société et vivent en autarcie. Ils jugent le monde occidental promis à sa perte. C'était le cas du Temple Solaire, des Enfants de Dieu ou des Davidiens de Waco.

Ces deux types partagent une même posture très élitiste vis à vis de la société.

Après cette typologie obligatoire, entrons maintenant dans le vif du sujet : la question de l'éducation des enfants dans le contexte d'un embrigadement sectaire avéré. Nous ne discuterons que des études concernant les enfants victimes de groupes considérés comme « dangereux ». La recherche sociologique dans les autres cas étant bien plus difficile et erratique.

L'ÉDUCATION DES ENFANTS DANS LE CONTEXTE D'UNE EMPRISE SECTAIRE AVÉRÉE

Sur la question de l'éducation des enfants au sein de groupements sectaires, les articles francophones publiés dans des revues à comité de lecture (qu'on peut regrouper sous le vocable de « scientifiques ») sont

¹ Nous privilégions ici les travaux d'universitaires car ils se fondent sur une méthodologie claire et rigoureuse ce qui n'est pas toujours le cas des associations antisectes (l'administration de la preuve leur fait souvent défaut).

rares. En général, ils ne concernent que le droit. Pour les juristes, c'est avant tout la question suivante qui les occupe : y a-t-il trouble à l'ordre public, oui ou non ? Pour la juriste Muriel Eglin,

les gestes répréhensibles, accomplis à l'intérieur d'un groupe religieux ou au nom d'une croyance, tombent dans le domaine du droit criminel, civil ou administratif. Si, par exemple, la sécurité d'enfants est menacée, que ce soit dans un groupe religieux ou dans une famille ordinaire, ils seront placés sous la protection de l'État et les adultes responsables seront accusés d'atteinte à l'intégrité physique et de mauvais traitements.

Elle rappelle que le terme « secte » n'est pas reconnu par le droit français. En effet, s'il y a atteinte à l'intégrité physique, « la logique sectaire n'a alors pas grand chose à voir avec le jugement rendu »¹.

Par ailleurs, la Miviludes (qui justement comporte toujours un magistrat dans sa hiérarchie) a publié un guide sur le sujet : *La protection des mineurs contre les dérives sectaires* (La documentation française, 2011), il se veut préventif mais peu analytique. Il fait très peu état des recherches sociologiques sur la question.

Pour poursuivre cet état des lieux, soulignons que les recherches canadiennes et québécoises sont bien plus développées qu'en France. Un article particulièrement approfondi d'Adriana Pacheco et Diane Casoni (2008) relate le cas de l'Eglise Baptiste de Windsor (Québec) qui dans les années quatre-vingt a défrayé la chronique car son pasteur, au fur et à mesure du cloisonnement progressif de son groupe, a convaincu les parents embrigadés d'infliger des punitions corporelles très dures à leurs enfants.

Au contraire, le genre « témoignage » est bien plus fourni. D'anciens adeptes décrivent la sortie de leurs groupes notamment dans *Jamais sans mes sœurs* (K&B, 2008, le récit de plusieurs filles qui ont passé leur enfance au sein des Enfants de Dieu) ou *Nicolas, 25 ans, rescapé des Témoins de Jéhovah* (Balland, 2007). Ces livres au fort retentissement médiatique sont délicats à utiliser pour le sociologue du fait de leur grande subjectivité relative aux souffrances endurées. L'auteur parle de ce qui l'a marqué, de l'effroyable mais ne mentionne pas le quotidien, la banalité du groupe dans lequel il a été enserré. Il ne peut s'extraire de la douleur, malgré toute sa bonne volonté, il manque de recul. Or, c'est

¹ Eglin, M., 2009, « La protection des enfants face à la liberté religieuse des parents », notamment dans le cas d'appartenance sectaire des parents, *Enfances et Psy*, numéro 44, mars 2009.

bien la tâche de la sociologie dans sa prétention à systématiser que de prendre de la hauteur de vue, de ne pas rester prisonnière du *pathos*.

La meilleure publication sociologique sur le thème est : *Vivre son enfance au sein d'une secte religieuse. Comprendre pour mieux intervenir* (Presses de l'Université de Québec, 2008) de la canadienne Lorraine Derocher. L'auteur présente un panel certes un peu mince de sept cas d'enfants victimes mais qui sont étudiés en profondeur via des récits de vie. Nous avons accès en détail et dans une logique bienvenue de sociologie compréhensive aux parcours de ces victimes de leur entrée dans un groupe à leur sortie et aux violences à la fois psychologiques et physiques subies par les enfants en question. Il n'y a pas de demi-mesure dans ce livre et il ne faudrait surtout pas en déduire que toutes les minorités spirituelles peuvent conduire à ce type de travers. En effet, les cas relatés par Lorraine Derocher sont nord-américains pour la plupart et sont rares et extrêmes. Les enfants étaient élevés en situation d'autarcie.

Il faut rappeler que de nombreux enfants grandissent dans des minorités spirituelles et n'ont pas de problèmes particuliers. Beaucoup de groupes marginaux ne coupent pas les ponts avec la société et vivent leur religion sans problèmes : c'est le cas de nombreux Témoins de Jéhovah qui sont scolarisés, ont un travail et sont insérés socialement. En général, on constate que le problème arrive à partir du moment où le groupe va commencer à produire un discours particulièrement défiant vis à vis de la société tout entière et va progressivement limiter tout contact avec le monde extérieur. Il existe différents degrés de séparation d'un groupe d'avec la société tout comme il existe différents degrés dans l'éducation transmise à un enfant. Cela peut aller d'une scolarisation normale en école publique à une école à domicile dispensée par un membre de la secte en passant par une scolarisation en école confessionnelle.

Dans les cas extrêmes traités par L. Derocher (et qui sont tous liés au christianisme évangélique, par choix de l'auteur), il serait trop long de citer toutes les anecdotes rapportées par les victimes de ces groupes dans lesquels la justice est intervenue. Le quotidien des adeptes est souvent fait (d'après eux) de « violence physique et verbale, de travail forcé, de sévices sexuels, de privation de nourriture, de manque de sommeil, de conditions sanitaires problématiques, d'un statut matrimonial déterminé avant l'âge légal du consentement et de séparation parfois totale avec leurs parents » (Derocher, 2008 : 8.1.4.¹).

¹ Nous ne pouvons donner la numérotation de page, ayant acheté et lu le livre au format numérique. A défaut, nous mentionnons le numéro de chapitre.

Cet ouvrage gravite autour de trois traits éducatifs attribués aux groupes dangereux :

1. Une socialisation hyper-religieuse.
2. Une vision manichéenne.
3. Des croyances apocalyptiques.

1. UNE SOCIALISATION HYPER-RELIGIEUSE

L'univers social dans lequel l'enfant grandit lui procure une intensité religieuse qui se répercute dans tous les aspects du quotidien. La religion est le motif unique de la socialisation primaire de l'enfant adepte. Pour l'enfant, contrairement à l'adulte, la doctrine ne peut ni être remise en question ni être comparée, discutée ou choisie. C'est ce qui fait toute la faiblesse de l'enfant et toute la force du groupe qui l'enserme.

Par exemple, Émile ne peut affirmer s'il croyait à la doctrine étant donné qu'il n'était pas en mesure de la remettre en question : « Pour moi, c'était un acquis. [...] Tu ne te poses pas de questions. C'est ça et ce n'est pas autre chose. [...] Je ne peux pas dire que j'y croyais, je peux dire que je ne le mettais pas en doute » (6.1.1.). L. Derocher explique que « la construction de l'identité de l'enfant se fait dans un cadre où la dimension spirituelle est survalorisée au détriment de toutes les autres facettes de l'identité » (Ch. 5).

Certains enfants assistent à des séances d'exorcisme, par exemple. Ce fut le cas de Julie qui a assisté à l'exorcisme de sa sœur :

J'ai vu des gens trembler, crier, vomir, pleurer... lors des ministères de libération. Je me rappelle que ma sœur de 8 ans avait des cauchemars et ma mère y voyait qu'elle était possédée du démon. [...] On est allé à l'église et elle a amené ma sœur en avant, où le ministre était. Ma sœur criait parce qu'elle avait peur. Elle était devant une centaine de personnes dans l'église et se faisait dire qu'elle était possédée du démon. Ces Anciens sont venus lui imposer les mains. Ils priaient pour elle en disant aux démons de partir. Je me rappelle avoir été très apeurée par ça. Plus tard, quand j'ai eu mes propres cauchemars, je n'ai jamais dit à ma mère que j'avais des cauchemars parce que je ne voulais pas être étiquetée comme ma sœur comme une possédée du démon (6.1.1.).

Au sein de cette socialisation hyper-religieuse qui est infligée à l'enfant, Dieu sert à tout légitimer, même l'inceste. Le bibliocentrisme (la lecture littérale, prosélyte et sans discussions de la Bible) est une arme entre les mains des parents, eux-mêmes obéissant au leader charismatique de la secte. Plusieurs d'entre eux répondent à leurs enfants en leur citant directement la Bible. La religion, matin, midi et soir.

Une autre composante, bien identifiée, est le *flirty fishing*. Il s'agit d'une méthode de prosélytisme particulièrement extrême qui consiste à pousser une jeune adolescente de la secte à séduire, puis à avoir une relation sexuelle pour amadouer d'éventuels nouveaux adeptes. G. Berger, leader charismatique des Enfants de Dieu déclarait :

Pas de soutien-gorge ! Des chemisettes transparentes ! Montrez vos atouts ! C'est en cela que consistent les hameçons... Ils doivent tomber amoureux de vous ! Aucun acte n'est condamnable dès lors qu'il est accompli à des fins spirituelles, le même acte devient un péché s'il est réalisé à des fins charnelles¹.

Dans les cas extrêmes, les jeunes filles peuvent être uniquement réduites au statut de prostituées. Certaines, à leur sortie du groupe, sont abasourdis en apprenant l'illégalité de cette activité : « Je croyais que Dieu me demandait ça [de coucher avec un homme]. Pour chaque homme qui "flirtait" avec moi, je pensais que Dieu me demandait de coucher avec lui » (Sara, 8.3.1.).

D'une manière générale, nous pouvons identifier les principaux éléments d'une socialisation sectaire : une attente eschatologique, un recours à une seule autorité afin de prendre des décisions, une vie religieuse intense et communautaire, une rationalité (qui existe bel et bien, il ne faut pas faire l'erreur de penser que les adeptes d'une secte « n'ont pas toute leur tête ») fondée sur un contre-modèle de la société moderne. Ainsi, on comprend bien que l'enfant adepte ne peut en aucun cas devenir un citoyen à part entière et s'insérer dans la société puisqu'il a été élevé dans une contre-société avec des valeurs opposées à nos sociétés démocratiques occidentales. Ainsi, et c'est peut être le dommage le plus important, l'enfant devient, qu'il le veuille ou non, un acteur social marginal. Lui est retirée toute possibilité de choisir la société dans laquelle il veut s'épanouir. Il ne peut devenir un individu libre et autonome (ce qui explique tous les problèmes endurés pour se resocialiser) car il n'a pas l'opportunité d'entrer en relation avec d'autres agents socialisateurs que ceux de la secte. Ce qui pointe le problème de l'autarcie que nous allons examiner maintenant.

¹ <http://www.tryangle.fr/les-enfants-de-dieu-cette-secte-qui-vous-convertis-dabord-lentrejambe>

2. UNE VISION MANICHÉENNE ET AUTARCIQUE

« Nous » contre « eux ». On retrouve ici la caractéristique principale des groupes extra-mondains dont nous parlions *supra* : l'existence en autarcie. Pour l'enfant, il n'y a pas d'autre monde que celui de la secte, ce qui engendre une rupture drastique avec le monde extérieur. L'aspect « contre-société » se retrouve notamment dans le rapport avec la médecine occidentale qui est conspuée. A ce propos, L. Derocher rapporte un proverbe qui circulait dans un groupe : « Quand le médecin entre dans la maison, Dieu sort ! » (8.1.2.). Les adeptes recourent à de nombreuses thérapies particulièrement hétérodoxes. Par exemple, un « docteur » d'un groupe pratiquait ainsi : « Quand Fabien a eu sa pneumonie, (le docteur) l'a couché, a pris un chat mort qu'il a tué lui-même, l'a enveloppé et l'a mis sur son ventre. Ça, c'était censé le guérir » (Pierre, *Ibid.*). Autre cas, Sara se souvient d'un week-end de souffrances dues à un mal de dents où son père/leader a jugé la situation propice à un enseignement sur les forces du Mal – manifestées ici par son mal de dents – que le chrétien devait, en toutes circonstances, anéantir (*Ibid.*).

3. DES CROYANCES APOCALYPTIQUES

Ces croyances qui défient le sens commun nourrissent la vision manichéenne de ce type de groupes. Elles leurs confèrent un aspect protecteur face à un futur annonciateur de catastrophes en tous genres. Là encore, L. Derocher, grâce aux entretiens particulièrement poussés et interpellants qu'elle a récoltés, nous permet de comprendre que pour les adeptes, « la fin du monde c'est pour demain ». Maurice déclare :

[La fondatrice de mon groupe] disait qu'il y aurait une guerre nucléaire. Nous étions dans le salon et elle s'est mise à creuser pour construire un abri (bunker) contre les bombes... dans le plancher de sa maison. Nous creusions l'abri pour les bombes et les enfants, on chantait abcdefg... Un soir, [la fondatrice] et ma mère étaient sorties, nous laissant seuls, nous les enfants, âgés de 3 à 12 ans. Nous, les huit enfants des deux familles, avons été laissés à la maison à construire l'abri des bombes (bunker). Je me souviens d'un soir où nous étions convaincus qu'il y avait des mauvais esprits à l'extérieur. J'étais complètement apeurée et je me rappelle que [ma fondatrice] et ma mère sont arrivées à la maison à peu près à deux heures du matin et tous les enfants pleuraient et criaient. Nous étions dans un état de panique totale pensant que la fin était proche.... (Maurice, 6.1.3.).

Ces trois traits éducatifs résumés ici forment ce que le sociologue Gérard Bronner a appelé dans son livre plusieurs fois primé *La démocratie*

des crédules (PUF, 2013) : « un oligopole cognitif » très puissant. Au sein de la secte, il n'y a pas de débats, juste un seul « son de cloche ». Si puissant que Romy Sauvyre (thésarde de G. Bronner) a montré dans *Croire à l'incroyable* (PUF, 2012, tiré de sa thèse) en s'appuyant sur un panel impressionnant de 300 cas étudiés, qu'il faut en moyenne six doutes forts pour qu'un adepte soit en mesure de quitter un groupe. Quitter ce type de secte extrême revient à se couper un bras. C'est un « coût cognitif » (Bronner) exorbitant qui explique que bon nombre de personnes ne peuvent arriver à s'échapper et n'en font souvent même pas le vœu. Sachant que ceux qui retrouvent leur liberté « dehors » sont parfois à ce point conditionnés qu'ils ne peuvent que revenir dans leur groupe car ils n'ont aucune existence dans la société « extérieure », aucune manière de s'y conformer ou d'en reconnaître les règles. Ce qui explique pourquoi les proches de ces adeptes ont autant de difficultés à comprendre pourquoi ce membre de leur famille ne peut s'extraire de son groupe. Faute d'explications a priori rationnelles, face à ce mystère (en partie élucidé pourtant par R. Sauvyre), c'est à partir de là que les familles convoquent des fantasmes relatifs à la « manipulation mentale » ou au « lavage de cerveau » (non démontrés scientifiquement).

Si nous nous limitons à l'étude des enfants et de leur place dans les sectes, il semble qu'il y ait cependant un motif exceptionnel qui permette de passer outre ces six doutes intenses et d'accélérer une décision de sortie. Il s'agit des cas où des mères ont été confrontées au quotidien à l'endoctrinement de leur enfant. Les adeptes qui ont été abusés sans se révolter réagissent violemment lorsqu'ils voient que leurs propres enfants éprouvent à leur tour ce qu'ils ont subi. C'est l'exemple de Julie relaté par L. Derocher. Julie réalise un jour que ce sont maintenant ses enfants qui commencent à être abusés violemment tout comme elle l'a été durant son enfance. Elle réagit alors brutalement et veut quitter la secte. « Premièrement, j'avais mes enfants. Je ne pouvais pas accepter comment ils étaient traités, la façon dont ils le seraient. Mon fils, même ma fille... Je me disais, je ne peux pas faire ça ! » (Julie, 8.2.).

Pour terminer ce rapide tour d'horizon, mentionnons que le problème des enfants et des sectes peut se présenter d'une toute autre manière. Certains groupes visent directement les enfants dans leurs manœuvres prosélytes. C'est le cas du mouvement des Enfants Indigo qui profite des nombreuses interrogations des parents quant au caractère soit disant « hyperactif » de leur enfant. Ce syndrome de l'enfant hyperactif semble massivement mis en avant par de nombreux parents pour

expliquer le comportement particulièrement turbulent d'un enfant. Il s'agit d'un ressort de pensée assez courant. Dans ce cadre, des publications chez des éditeurs naviguant dans le marché très vague du « développement personnel » pointent un remède qu'on peut résumer en ces termes :

« Vous ne comprenez pas votre enfant et son caractère ? Non, il n'est pas en retard, non, il n'est pas insupportable, il s'agit juste d'une incompréhension de votre part. Votre enfant est un enfant Indigo ! C'est une nouvelle catégorie d'enfant pour une nouvelle ère cosmique. Sachez tirer tout le potentiel de ce don de l'univers ».

Le langage métaphorique foisonne. Il est piquant de constater que les tenants de la réalité des Enfants Indigo, comme beaucoup d'adeptes de thérapies alternatives, ont « engrammé » le réflexe secte/antisecte créé par les médias dans les années quatre-vingt-dix suite aux grands massacres du Temple Solaire et du Temple du Peuple¹ : ils se préviennent les uns les autres (pour mieux se convaincre qu'ils en sont loin) : « Attention, il y a des sectes qui veulent récupérer les Enfants Indigo ! ». Les auteurs du livre collectif *L'ésotérisme et ses lecteurs* reviennent en un chapitre bien précis sur ce groupe qui surfe comme beaucoup d'autres sur le développement exponentiel du « développement personnel » (des rayons entiers en librairie avec des éditeurs comme Guy Trédaniel, Jouvence ou J'ai Lu-L'aventure mystérieuse)². En effet, en Europe, les « sectes » abandonnent de plus en plus le terrain religieux pour un autre dont les contours sont tout aussi flous, celui de la santé (avec de nombreux phénomènes à la scientificité très variable : Reiki, lithothérapie... quand d'autres sont clairement l'objet de poursuites pénales comme les faux souvenirs induits.

¹ Le Temple du Peuple du Révérend Jim Jones est l'affaire qui a déclenché le premier émoi international sur la question de la supposée dangerosité de certains groupes. En 1978, ce pasteur exilé avec son groupe au Guyana organiseront leur suicide collectif. Au total, 914 personnes périrent et notamment des femmes et des enfants. Cette affaire est souvent brandie comme une preuve de la dangerosité de « toutes les sectes ». Or, les suicides collectifs restent extrêmement rares. D'autant que lors de ces affaires, les investigations de la police scientifique nous apprennent souvent que bon nombre de personnes sont en réalité assassinées car devenues au dernier moment, réfractaires. Ce fut le cas pour le Temple du Peuple ou pour le Temple Solaire en 1995 dans le Vercors.

² Fabre, D., Voisenat, C., 2006, *L'ésotérisme contemporain et ses lecteurs : entre savoirs, croyances et fictions*, Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou.

CONCLUSION : « TU M'INQUIÈTES CAR TU ES TROP DIFFÉRENT DE MOI »

Au total, en élargissant notre propos, on pourrait conclure que c'est à cause de leurs coutumes « étranges » que nous disons de certaines minorités religieuses qu'elles sont des « sectes ». Comme elles sont trop loin de nous, elles nous apparaissent dangereuses. Or, si l'on rapporte le nombre d'exactions au nombre de minorités spirituelles/religieuses à travers le monde, on constate que les passages à l'acte sont très rares. Ces groupes indignent surtout nos contemporains par leur rythme de vie et leurs coutumes trop différentes du sens commun. Leurs modes de vie, leurs vêtements, leurs mentalités, leurs comportements les rendent extrêmement visibles (notamment via les médias passés maîtres dans l'art de mettre sous les feux de leurs projecteurs les marginalités sociales, sujet extrêmement « télégénique »), ce qui nous conduit à exagérer la probabilité de leur dangerosité. Elles posent avant tout la question de l'altérité, des règles parfois très contraignantes que certains s'imposent mais que d'autres fustigent.

« Tu m'inquiètes car tu es trop différent de moi ». Cela travaille chez l'individu : « Pourquoi une telle marginalité ? » Parfois l'individu se sent même agressé par cette trop grande différence parce qu'elle le renvoie à lui-même, elle lui pose trop de questions sur ses croyances (ou surtout son incroyance). L'athéisme militant qui semble s'épanouir dans les mégapoles françaises (s'appuyant sur des intellectuels médiatiques comme Michel Onfray) ne peut tolérer de tels « écarts à la raison ». Ce reflet dérangeant que nous renvoient certaines minorités spirituelles est l'une des dernières altérités radicales de nos sociétés démocratiques¹.

Nicolas WALZER²

¹ Un exemple très récent et qui nous rappelle la large portée de ce sujet : l'affaire Xavier Fortin, du nom de ce père de mentalité hippie, qui a enlevé ses enfants à leur mère (coupable de non-présentation d'enfants pendant dix ans) pour les éduquer en pleine nature comme il avait commencé à le faire avant que son épouse ne le quitte. Cela a donné le film *Vie Sauvage* sorti en 2014 qui interroge la tolérance de nos sociétés (de plus en plus conformistes selon certains) vis à vis des modes d'éducation alternatifs. Nos sociétés démocratiques ont pour but d'assurer leur propre pérennité, elles ont par conséquent toujours peur de laisser grandir en leur sein des individus trop éloignés de ses cadres. Pour une société, le coût en termes financiers n'est pas à négliger : des individus trop marginaux peuvent coûter bien plus cher à encadrer.

² Docteur en sociologie.

BIBLIOGRAPHIE

- Bronner, G., *La démocratie des crédules*, Paris, PUF, 2013.
- Derocher, L., *Vivre son enfance au sein d'une secte religieuse. Comprendre pour mieux intervenir*, Presses de l'Université de Québec, 2008.
- Eglin, M., « La protection des enfants face à la liberté religieuse des parents, notamment dans le cas d'appartenance sectaire des parents », *Enfances et Psy*, numéro 44, mars 2009.
- Fabre, D., Voisenat, C., *L'ésotérisme contemporain et ses lecteurs : entre savoirs, croyances et fictions*, Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, 2006.
- Luca, N., *Les sectes*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2004.
- Luca, N., Lenoir, F., *Sectes, mensonges et idéaux*, Paris, Seuil, 1998.
- Pacheco, A., Casoni, D., « Fonctionnement sectaire et violence envers les enfants, le cas de l'Église baptiste de Windsor », *Criminologie*, numéro 41, 2008.
- Sauvayre, R., *Croire en l'incroyable*, Paris, PUF, 2012.